

Mardi 17 octobre 2017

■ Bernard Stalter présente la feuille de route du réseau des CMA à l'horizon 2021

L'artisanat de demain se gagne aujourd'hui

Bernard Stalter, président de l'APCMA, tête de réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat, a présenté ce jour à la presse les grandes orientations du réseau des CMA d'ici à 2021. L'objectif : donner à l'artisanat toutes les chances de répondre aux défis de demain.

Rencontres sur le terrain, commissions thématiques, ... les huit premiers mois de cette démarche ont été consacrés à un travail et à un dialogue constructif et fédérateur pour aboutir au programme de mandature 2016-2021. Voté à l'unanimité par les présidents et délégations des CMA, il s'articule autour de deux axes : développer l'emploi et la formation en renforçant l'apprentissage comme mode privilégié d'acquisition du geste professionnel et de la culture métiers, et faire du numérique un outil incontournable de l'adaptation de l'entreprise artisanale et du réseau des CMA au monde moderne.

Dans un monde en mutation, « *il faut anticiper et s'adapter : l'artisanat se modernise, se numérise...* », souligne Bernard Stalter. Avec 85 % des apprentis qui trouvent un emploi pérenne, l'apprentissage est une solution au chômage. « *Alors que nous manquons de personnel qualifié dans toutes les professions et qu'il y a des entreprises à transmettre, nous devons attirer des jeunes. Il faut pour cela réformer l'apprentissage et l'image que l'on en a* », déclare Bernard Stalter.

« *Notre priorité est d'innover en modernisant notre système de formation* ». Ainsi, « *l'intégration des nouvelles technologies dans les dispositifs pédagogiques et l'accélération de la modularisation des formations permettront d'ouvrir plus largement encore nos formations à tous les publics (salariés en reconversion, demandeurs d'emploi) pour proposer les emplois qualifiés* », affirme Bernard Stalter.

Innover, c'est aussi développer le numérique « *une opportunité pour le développement des entreprises artisanales et un outil majeur pour les CMA. Proposer une série de services en ligne permettra un contact direct et permanent avec les artisans* », indique le président.

Pour Bernard Stalter, « *il est maintenant temps de s'engager dans la mise en œuvre du programme. Nous pourrions ainsi affirmer notre rôle d'interlocuteur privilégié des politiques publiques liées à l'artisanat et ce, au cœur des territoires. C'est ainsi que nous donnerons à l'artisanat toute la place qu'il mérite, celui d'un formidable levier dans la mobilisation générale en faveur de l'emploi* ».

Contact presse

Géraldine Squenel : 01 44 43 10 65 - presse@apcma.fr

Suivez l'APCMA sur [Twitter](#) / [Facebook](#) / [Instagram](#)

www.artisanat.fr